

Chacun d'entre nous peut agir pour plus de fraternité.

Pour certains, la valeur de la fraternité transcende le danger. Prenons l'exemple d'Aristides de Sousa Mendes, qui était consul du Portugal à Bordeaux durant la Seconde Guerre mondiale. Cet homme a désobéi au dirigeant du Portugal, Salazar qui refusait d'accorder des visas aux Juifs qui cherchaient à fuir. Aristides de Sousa Mendes a été touché par une famille juive qui essayait d'émigrer, il décida de leur accorder un visa. Puis lui vint cette réflexion : « Si j'ai fait le nécessaire pour eux pourquoi ne le ferais-je pas pour les autres ? »

30 000 visas délivrés en trois jours.

30 000 personnes qui ont pu franchir la frontière entre la France et l'Espagne.

30 000 vies soustraites au danger de la déportation.

30 000 fois où il s'est mis en danger lui, son secrétaire, sa famille, eux qui n'étaient pas Juifs, mais simplement au nom de la fraternité.

Cet homme était conscient des risques qu'il prenait, mais il a suivi les exigences de sa conscience morale.

Toujours à la même époque, parlons de Monseigneur Saliège qui était l'archevêque de Toulouse, il avait des informations sur les actes commis contre les Juifs. Malgré les incessantes lettres qu'il envoya au maréchal Pétain, rien ne changea. Il apprit alors que les déportations commencèrent, c'en était trop pour lui, il fallait passer à l'action.

Il écrivit la lettre pastorale « La personne humaine », qui appelait à la fraternité envers les Juifs malgré le fait qu'ils soient Chrétiens. Je cite : « il y a une morale chrétienne. Il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme [...] Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un Chrétien ne peut l'oublier. »

Avant cette lettre, certains Chrétiens n'avaient pas réellement de positionnement sur cette situation, cela ne les concernait pas. Cependant, quand la lettre fut lue lors des messes du dimanche 23 août 1942, elle eut un véritable impact dans le diocèse. C'est à ce moment-là que des orphelinats et des sœurs commencèrent à cacher des enfants juifs. Des actions posées.

Dans ces deux exemples, j'ai cité ce qui était pour moi les actes les plus élevés et courageux, ils étaient prêts à mettre leur vie en danger au nom de la fraternité. Mais il n'est pas toujours nécessaire d'être un héros afin d'agir pour le bien commun.

Ainsi Coluche, qui a fondé « Les restos du cœur » en 1985, n'a pas eu besoin de risquer sa vie, cependant son action a touché des millions de personnes venant de tous les milieux.

« Mais moi je ne suis personne » me direz-vous, « je n'ai ni autorité ni notoriété je ne peux pas sauver le monde ! »

A votre pourquoi « Les restos du cœur » perdurent, même après la disparition de son fondateur ? Parce que ce sont des gens comme toi, comme vous madame, et comme moi qui encore maintenant se lèvent, se déplacent et distribuent la nourriture à des inconnus. Nul besoin d'avoir une autorité politique, administrative, spirituelle ou médiatique pour agir, mais simplement d'avoir l'envie d'aider son prochain et le faire.

« Attendez, moi je suis en seconde je suis débordée je n'ai pas le temps. Par contre je connais une amie qui trouve le temps d'apprendre la langue des signes pour éventuellement aider un sourd...

Attendez, mais ce sourd, ça pourrait être moi... Je n'ai pas envie d'être toute seule... Et la famille qui attend aux « Restos du cœur » ça pourrait être la mienne ? ... On ne sait pas ce que la vie nous réserve...

Quand j'y pense, un jour mon père et ses amis, m'avaient invitée à un ramassage de déchets dans la nature et l'argent qu'on avait récolté, par le recyclage de certains détritiques, était allé pour des enfants malades. Je me souviens, j'étais vraiment heureuse de le faire, et l'ambiance était superbe, tout le monde rigolait. Puis je me sentais utile, c'est ça j'étais utile et maintenant je veux continuer à me sentir utile. Je vais poser des actions. »

Et vous, qu'allez-vous faire ?

Chacun d'entre nous peut agir pour plus de fraternité.